

Les tortues en Suisse: des animaux autant maltraités que d'autres



Tortue cistude, la seule tortue indigène de Suisse

Les tortues sont des animaux fascinants, tant par leur aspect primitif que leur facilité d'adaptation dans différents milieux naturels, comme dans le désert ou les steppes de Russie. Actuellement, on dénombre près de trois cent trente espèces de tortues et de nombreuses sous-espèces réparties sur quatre continents, et elles n'ont largement pas fait leur apparition récemment, au contraire, les premiers fossiles d'un groupe d'ancêtres des chéloniens furent découverts en Allemagne et dataient de 200 millions d'années. Les tortues ont donc évolué au fil des millénaires et peuvent être terrestres, aquatiques ou marines, cependant entre pollution, importation, abandon et maltraitance, nombres d'entre elles sont en voie d'extinction.

Maltraitées et abandonnées

La tortue est un reptile de forme généralement ovale présentant une carapace osseuse et écaillée d'où sortent une tête munie d'un bec corné, deux paires de courtes pattes ou de nageoires ainsi qu'une queue, et elle peuvent peser de 80 grammes à 1 tonne. En Suisse, si l'on peut trouver de nombreuses espèces en captivité dont une partie a été importée illégalement, la seule tortue réellement indigène est appelée cistude ou tortue bourbeuse, qui fait l'objet depuis plusieurs années d'un projet de conservation nommé Projet Emys. Entre 2010 et 2011 s'est déroulé le

premier relâcher de cette espèce suisse, et un second à Neuchâtel cette année. En tout l'on dénombre quelque cinq cents individus, soit environ 10% de plus depuis le projet Emys. D'ici un à deux ans nous pourrions constater les premières reproductions de cette espèce réintroduite. Les autres espèces de tortues n'ont techniquement rien à faire dans notre pays. Malheureusement, certaines régions dans le monde comme le Maghreb remplissent des cageots entiers de tortues entassées à l'intérieur et attendant d'être vendues à des prix dérisoires. Nombreux sont les touristes à tomber dans le panneau et à en ramener une chez eux, souvent par simple pitié; une grossière erreur qui ne fait que de proliférer le trafic. Cependant, l'obtention d'un animal ne se passe jamais ainsi et c'est totalement aberrant que des touristes, même très mal informés, puissent agir de la sorte, mais pourtant c'est un fait dont les tortues sont victimes. La plupart du temps elles ne survivent même pas le temps du voyage, et quand bien même une fois rapatriées les nouveaux détenteurs, pour la plupart, ne leur réservent pas un enclos adapté à leurs besoins. Bien souvent des détenteurs de tortues terrestres les laissent dans des terrariums alors qu'elles doivent vivre en extérieur. Sans compter que ces animaux dépassent souvent largement la durée de l'intérêt que leur portent leurs acquéreurs puisque les terrestres peuvent vivre plus de huitante ans. Les conditions de détention favorables évoluent

avec la croissance de l'animal. Les adultes recueillis en Suisse, non acclimatés, ont besoin d'infrastructures coûteuses du fait du climat hivernal froid. Ne pouvant s'en occuper correctement, les tortues sont donc souvent abandonnées dans la nature totalement déformées par leur mauvais traitement. Bien qu'un tel acte soit illégal, il est excessivement fréquent et reste néfaste pour l'environnement car elles peuvent notamment nuire aux espèces végétales et animales endémiques, le cas d'ailleurs de la tempe rouge dont l'importation et le commerce est interdit. Le lâcher dans la nature provient du fait que le propriétaire souhaite se débarrasser de ses animaux mais désire laisser une chance à la tortue. Il refuse donc l'option de l'euthanasie, et, la plupart du temps, voudrait lui assurer un bien-être à long terme. Pourtant cette solution n'est largement pas meilleure, et, bien souvent, l'animal ne passe pas l'hiver. Pour contrer ce problème, une association de protection et de récupération de tortues existe à Chavornay dans la plaine de l'Orbe et accueille chaque année près de trois cents tortues abandonnées qu'elle soigne avant de les faire adopter. En moyenne, une bonne centaine de tortues sont adoptées chaque année dans ce centre. «Protection et Récupération des Tortues» est d'ailleurs le seul centre de récupération de tortues affilié à la PSA (protection suisse des animaux).

Des centres d'élevage en Suisse

Certaines espèces de tortues peuvent être importées en Suisse pour autant qu'une demande soit établie auprès de l'OVF (Office vétérinaire fédéral). D'autres espèces sont quant à elles interdites chez nous comme la tortue d'eau tempe rouge (citée plus haut), en vertu de l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement, notamment à cause

d'une surpopulation de cette espèce. En revanche il existe plusieurs élevages privés (non contrôlés) d'autres espèces de tortues. Les plus courantes étant les terrestres Hermann également appelées tortue des Maures et la Graequa. Mais, encore une fois, pour se procurer cet animal sauvage il faut être conscient de plusieurs points importants. Tout d'abord une tortue terrestre, par exemple, vit en extérieur dans un enclos de 20 m² minimum par couple d'Hermann par exemple (atteignant jusqu'à maximum trente centimètres de long pour les adultes), et qui doit, en plus être suffisamment planté dans le sol pour pas que les tortues s'échappent et fermé de tous les côtés. Pour les juvéniles il faudrait encore rajouter un filet sur le dessus pour les protéger de certains prédateurs. Cet enclos doit avant tout ressembler à un biotope naturel composé essentiellement de plantes, arbres et autres végétaux dont elle a besoin et qui seront plantés tout au long de l'année (mars à novembre). Attention aux aliments toxiques pour cet animal qui a une alimentation très stricte. La tortue ne supporte pas le chou-fleur ou la laitue par exemple. Toute l'année il lui faut une petite serre, qui servira de coin chaud en cas de chute des températures et d'abri pour hiberner.

Si, après toutes ces recommandations, vous souhaitez tout de même acquérir une tortue, c'est une bonne chose au vu du nombre d'entre elles qui sont abandonnées chaque année. Pensez simplement à privilégier des associations comme celle de Chavornay qui font un travail remarquable.

Texte: Z. Gallarotti
Photo: burnel.perso.sfr.fr

Informations:

www.tortue.ch